

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 21 février 2011  
~~~~~

**OPERATION « TOUTES CAVES OUVERTES » A MONTPEYROUX
SUBVENTION**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 21 février 2011 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Louis VILLARET, Président de la communauté de communes

Étaient présents ou représentés : Jacky GALABRUN, Michel SAINTPIERRE, Agnès CONSTANT, Jean-François RUIZ, Jean-François CADILHAC, Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, Michel COUSTOL, Jean-Pierre GABAUDAN, Jean-Pierre PECHIN, Martine BONNET, Jacques DONNADIEU, Louis VILLARET, Claude CARCELLER, Eric CORBEAU, René GOMEZ, Anne-Marie DEJEAN, Christian LASSALVY, Maurice DEJEAN, Jean-Claude MARC, Eric PALOC, Fabienne GALVEZ, Didier LAMONT, Georges PIERRUGUES, Jérôme CASSEVILLE, Philippe SALASC, Franck DELPLACE, Catherine JOSIEN, André YVANEZ, Bernard JEREZ, Jean-Pierre DURET, Gérard CABELLO, Robert POUJOL, Maguelonne SUQUET, Jean-Marcel JOVER, Hélène BARRAL, Jean-Pierre BERTOLINI - Bernard CAUMEL suppléant de Daniel REQUIRAND, Olivier LECOMTE suppléant de Sylvie CONTRERAS, Jean-Luc CROIZIER suppléant de Bernard DOUYSSSET, Alain CALAS suppléant de Marie-Claude BEDES

Procurations :

Excusés : Frédéric GREZES, Cyrille CADARS

Absents : François GASTAN, Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, Robert SIEGEL

Quorum : 23	Présents : 40	Votants : 40	Pour 40 Contre 0 Abstention 0	ARRIVÉ LE : 04 MARS 2011 SOUS PREFECTURE LODEVE 34
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------	--

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu la délibération du 21 février 2011 par laquelle la Communauté de communes a voté un règlement d'aide en faveur des opérations viticoles du territoire,

Vu que les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération sont inscrits au budget 2011.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 20 janvier 2011,

Vu que la prochaine édition sera organisée le 17 avril 2011,

Saisi par l'association « Toutes caves ouvertes » d'une demande de subvention de 2000 €.

Considérant que depuis 1999, et tous les deux ans, l'association « Toutes caves ouvertes » à Montpeyroux organise sa fête des vins, rassemblant l'ensemble des producteurs viticoles du village (cave coopérative et caves particulières),

Considérant que cette manifestation permet de faire découvrir aux 5000 visiteurs attendus la qualité des vins du terroir,

Considérant que les conditions d'éligibilité sont réunies,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- ✘ D'approuver le versement d'une subvention de 2000 € à l'association « Toutes caves ouvertes » pour l'organisation de la manifestation du 17 avril 2011 sur la commune de Montpeyroux

Transmission au Représentant de l'Etat

N° 409 le

Publication le 28 FEV. 2011

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 25 FEV. 2011

Le Président de la communauté de communes

Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes



RAPPORT 2.14 <i>Rapporteur : Eric PALOC</i>	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
OPERATION « TOUTES CAVES OUVERTES » A MONTPEYROUX	
SUBVENTION	

Depuis 1999, et tous les deux ans, l'association « Toutes caves ouvertes » à Montpeyrroux organise sa fête des vins, rassemblant l'ensemble des producteurs viticoles du village (cave coopérative et caves particulières) et permettant de faire découvrir aux 5000 visiteurs attendus la qualité des vins du terroir.

La prochaine édition sera organisée le 17 avril 2011 et l'association « Toutes caves ouvertes » a adressé à la Communauté de communes une demande de subvention de 2000 €.

Dans sa délibération du 21 février 2011, la Communauté de communes a voté un règlement d'aide en faveur des opérations viticoles du territoire.

Les conditions d'éligibilité étant réunies, et après avis favorable de la commission développement économique du 20 janvier 2011, il est proposé au conseil communautaire de voter favorablement pour le versement d'une subvention à l'association.

Les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération sont inscrits au budget 2011.

Je propose donc à l'Assemblée :

- ✦ **D'approuver** le versement d'une subvention de 2000 € à l'association « Toutes caves ouvertes » pour l'organisation de la manifestation du 17 avril 2011 sur la commune de Montpeyrroux

Le Président

 Louis VILLARET